



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026

Evaluation

Décembre 2025

Action	Optimisations logistiques	N° O3. A7.16
Porteur	CEMEX	
Stratégie	<p>Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable</p> <p>Axe 7 : Développer les compétences et l'intelligence territoriale autour de la transition énergétique</p>	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

CEMEX apporte une attention particulière au choix de motorisation des prestataires ainsi qu'au choix des carburants utilisés afin de limiter ses impacts énergétiques. C'est dans ce cadre que l'entreprise s'est engagée en 2021 dans le Programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement) et dans son dispositif FRET21. Cette démarche volontaire aide les donneurs d'ordre à mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable et à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans leurs activités transport et logistique.

Grâce à cet engagement et à l'adoption progressive de biocarburants ainsi que d'autres technologies comme l'électrique, CEMEX a réussi à réduire ses émissions de GES de 9% au cours de ces trois dernières années. Compte tenu de ce résultat, l'entreprise envisage de renouveler son engagement dans le dispositif FRET21 et de réduire de 6% ses émissions de GES d'ici fin 2026.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025		
Action	Economie d'énergie sur site	N° O3.A7.17
Porteur	CEMEX	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 7 : Développer les compétences et l'intelligence territoriale autour de la transition énergétique	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Afin de limiter les émissions de GES liées à la consommation d'énergie, CEMEX mise depuis 2022 sur des dispositifs permettant d'obtenir des **contrats d'effacement électrique** destinés aux industriels. Il est de ce fait possible pour l'entreprise de suivre la consommation électrique d'une partie de ses sites en temps réel et donc d'éviter les surconsommations, marches à vide, etc. De plus, les tapis de plaine présents sur une partie des sites de la région disposent d'un système de démarrage électronique afin de réduire les consommations d'énergie.

CEMEX apporte également une attention particulière au fait de disposer de matériels (installation de traitement, engins de chantiers) et de bâtiments (bureaux, base de vie) performants et vertueux. En effet, tous les **engins de chantier** répondent aux exigences de la **norme Euro VI** conformément au règlement n°595/2009 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009. Les **bâtiments** répondent quant à eux aux exigences de la **norme RT2012**. Ces derniers disposent d'un système de climatisation réversible avec une pompe à chaleur.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026

Evaluation

Décembre 2025

Action	Réaménagement de carrières pour projets photovoltaïques	N° O5.A16.42
Porteur	CEMEX	
Stratégie	<p>Orientation 5 : Un territoire à énergie positive</p> <p>Axe 16 : Contribuer au développement des filières d'énergies renouvelables en coopérant entre les acteurs pour créer de la valeur locale</p>	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

CEMEX contribue au développement des filières d'énergies renouvelables de la région. En effet, de nombreux projets photovoltaïques ont vu le jour ces trois dernières années sur des terrains anciennement exploités par la société :

- Trois parcs photovoltaïques terrestres à Lafitte-Vigordane (société VALOREM), Cintegabelle (société NEOEN) et Noé (société VALOREM) ;
- Un parc terrestre et flottant à Salles-sur-Garonne (société URBASOLAR) ;
- Un parc flottant à Cintegabelle (société AKUO ENERGIE).



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025		
Action	Compensation carbone par la plantation de haies champêtres	N° O6.A19.58
Porteur	CEMEX	
Stratégie	Orientation 6 : Un territoire adapté au changement climatique	
	Axe 19 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité	
	Atténuation et adaptation	

Bilan de l'action 2020-2026

Afin de compenser une partie des émissions de GES et favoriser la biodiversité de ses terrains, CEMEX mise sur la plantation de haies champêtres. Des plantations sont régulièrement réalisées sur les différents sites présents en Occitanie. Au cours de ces dernières années, les travaux ci-après ont été réalisés

Années	Plantations réalisées
2020	334 ml sur le site de Saint-Julien-sur-Garonne
	300 ml sur le site de Cintegabelle
2022	260 ml sur le site de Salles-sur-Garonne
	50 ml sur le site de Lavernose-Lacasse
2023	30 ml sur la commune de Lafitte-Vigordane
2024	380 ml sur le site de Lavernose-Lacasse
	500 ml sur le site de Salles-sur-Garonne
2025	385 ml sur le site de Bessières
	190 ml sur le site de Saint-Julien-sur-Garonne

En mai 2022, une formation sur le réaménagement agricole des carrières de granulats, avec une partie dédiée aux intérêts des haies champêtres, a été mise en œuvre en interne. Une seconde formation sur les aménagements écologiques a été réalisée en décembre 2023 afin de sensibiliser et former les agents des sites d'exploitation aux techniques de plantation et de gestion des aménagements ligneux. Par ailleurs, une convention lie CEMEX à l'association *Arbres et Paysages d'Autan*, avec pour objectifs la préservation et la valorisation du patrimoine arboré des sites